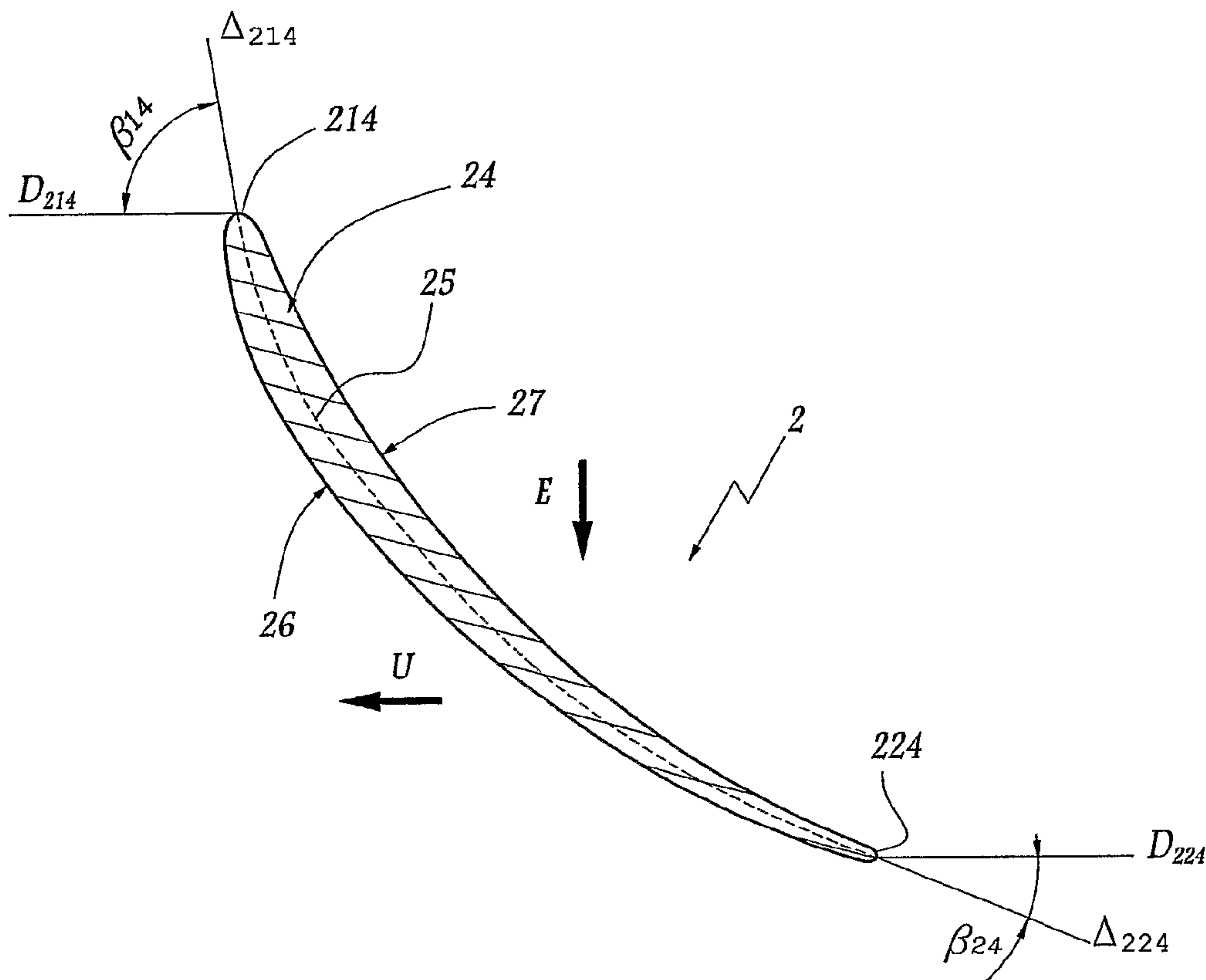




(86) Date de dépôt PCT/PCT Filing Date: 2003/09/12
 (87) Date publication PCT/PCT Publication Date: 2004/03/25
 (45) Date de délivrance/Issue Date: 2011/05/10
 (85) Entrée phase nationale/National Entry: 2005/03/09
 (86) N° demande PCT/PCT Application No.: FR 2003/002707
 (87) N° publication PCT/PCT Publication No.: 2004/025116
 (30) Priorité/Priority: 2002/09/13 (FR02 11382)

(51) Cl.Int./Int.Cl. *F03B 3/02* (2006.01),
F03B 3/12 (2006.01)
 (72) Inventeurs/Inventors:
PAQUET, FRANCOIS, FR;
MICHEL, BERNARD, FR
 (73) Propriétaire/Owner:
ALSTOM TECHNOLOGY LTD, CH
 (74) Agent: ROBIC

(54) Titre : ROUE DE TYPE FRANCIS ET MACHINE HYDRAULIQUE EQUIPEE D'UNE TELLE ROUE
 (54) Title: FRANCIS WHEEL AND HYDRAULIC MACHINE COMPRISING ONE SUCH WHEEL



(57) Abrégé/Abstract:

Cette roue de type Francis comprend un plafond, une ceinture et des aubes (2) s'étendant entre ce plafond et cette ceinture. L'angle (β_{24}) entre la vitesse linéaire (U, D_{224}) d'une aube (2) et la médiane (25, Δ_{224}) de cette aube (2) au niveau de son bord de fuite (22) a, au voisinage du point d'attache (224) de l'aube (2) sur la ceinture, une valeur comprise entre 20 et 25°. Ceci permet d'obtenir un rendement satisfaisant de la machine, alors que sa puissance équivalente sous forte charge peut être élevée.

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international(43) Date de la publication internationale
25 mars 2004 (25.03.2004)

PCT

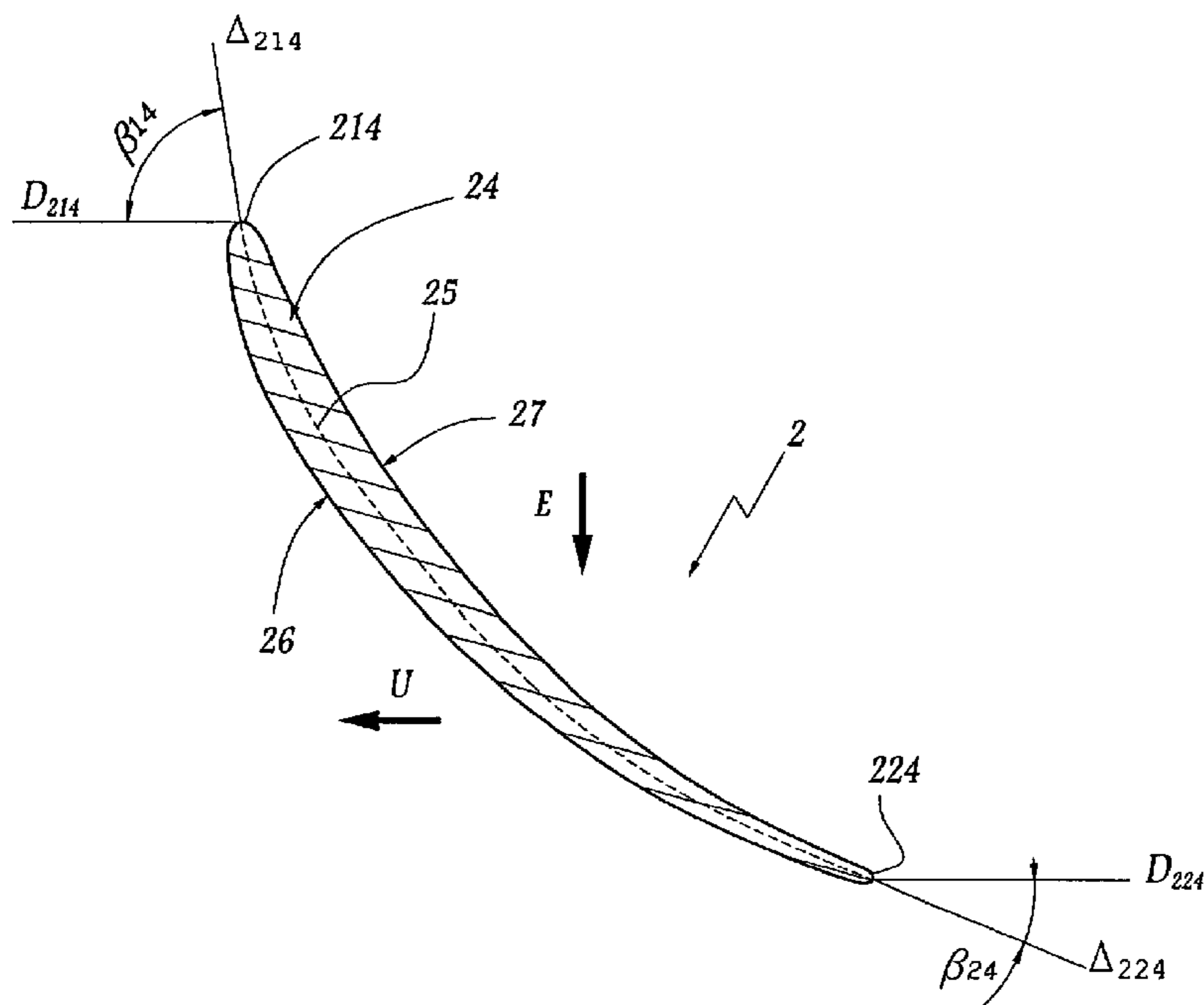
(10) Numéro de publication internationale
WO 2004/025116 A1

- (51) Classification internationale des brevets⁷ : F03B 3/02, 3/12
- (21) Numéro de la demande internationale : PCT/FR2003/002707
- (22) Date de dépôt international : 12 septembre 2003 (12.09.2003)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité : 02 11382 13 septembre 2002 (13.09.2002) FR
- (71) Déposant (*pour tous les États désignés sauf US*) : ALSTOM (Switzerland) Ltd [CH/CH]; Haselstrasse 16, CH-5400 Baden (CH).
- (72) Inventeurs; et
- (75) Inventeurs/Déposants (*pour US seulement*) : PAQUET, François [FR/FR]; Allée des Mésanges, F-38800 Champagnier (FR). MICHEL, Bernard [FR/FR]; 1 Lotissement les Guillardières, F-38410 Vaulnaveys le Bas (FR).
- (74) Mandataire : MYON, Gérard; Cabinet Lavoix, 62, rue de Bonnel, F-69448 Lyon Cedex 03 (FR).
- (81) États désignés (*national*) : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NI, NO, NZ, OM, PG, PH, PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SY, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: FRANCIS WHEEL AND HYDRAULIC MACHINE COMPRISING ONE SUCH WHEEL

(54) Titre : ROUE DE TYPE FRANCIS



(57) Abstract: The invention relates to a Francis wheel comprising a ceiling, a belt and blades (2) which extend between the ceiling and the belt. The value of the angle (β_{24}) between the linear speed (U, D_{224}) of a blade (2) and the median (25, Δ_{224}) of said blade (2) at the trailing edge thereof, close to the point (224) at which the blade (2) is attached to the belt, is between 20 and 25°. In this way, the machine performs satisfactorily while the equivalent power thereof under a heavy load can be increased.

[Suite sur la page suivante]

WO 2004/025116 A1

WO 2004/025116 A1

(84) **États désignés (régional)** : brevet ARIPO (GH, GM, KE, LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), brevet eurasién (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HU, IE, IT, LU, MC, NL, PT, RO, SE, SI, SK, TR), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale

— avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si des modifications sont reçues

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

(57) **Abrégé** : Cette roue de type Francis comprend un plafond, une ceinture et des aubes (2) s'étendant entre ce plafond et cette ceinture. L'angle (β_{24}) entre la vitesse linéaire (U, D_{224}) d'une aube (2) et la médiane (25, Δ_{224}) de cette aube (2) au niveau de son bord de fuite (22) a, au voisinage du point d'attache (224) de l'aube (2) sur la ceinture, une valeur comprise entre 20 et 25°. Ceci permet d'obtenir un rendement satisfaisant de la machine, alors que sa puissance équivalente sous forte charge peut être élevée.

ROUE DE TYPE FRANCIS ET MACHINE HYDRAULIQUE
EQUIPEE D'UNE TELLE ROUE

5 L'invention a trait à une roue de type Francis et à une machine hydraulique équipée d'une telle roue.

Les roues de type Francis peuvent équiper différentes sortes de machines hydrauliques, telles que des turbines, des pompes ou des turbines-pompes. Elles comprennent des aubes réparties autour d'un arbre central de rotation et définissent entre elles des conduits d'écoulement d'eau. La géométrie des aubes de ces roues est définie pour que l'écoulement de l'eau induise un couple de rotation sur la roue, dans le cas d'une turbine, ou pour transmettre un mouvement au fluide, dans le cas d'une pompe. La puissance que peut délivrer une machine hydraulique équipée d'une telle roue dépend de sa géométrie et du type de chutes auquel elle est associée. Ainsi, la puissance que peut délivrer une turbine peut être ramenée à une valeur de référence définie par la puissance équivalente délivrée par une turbine de même géométrie travaillant sous 1 mètre de chute et dont le diamètre de sortie de roue est de 1 mètre. Cette puissance P_{11} dépend en particulier de la vitesse de rotation N_{11} de la turbine dans les mêmes conditions.

25 Comme il ressort de la figure 6, un point de fonctionnement optimal A peut être défini dans un système d'axes donnant la puissance P_{11} d'une turbine, dans les conditions sus-mentionnées, en fonction de la vitesse de rotation N_{11} dans les mêmes conditions. On définit comme puissance sous forte charge P_{11Fc} , la puissance de la turbine pour un rendement inférieur de 3,5% au rendement au point A. Dans le repère P_{11} sur N_{11} , on définit des courbes I_{99} , I_{98} , I_{97} , etc ... d'isovaleurs du rendement obtenu avec une turbine. On définit par ailleurs un point remarquable B de

même abscisse que le point A et pour lequel la puissance obtenue est égale à P_{11FC} .

On définit comme la puissance équivalente sous forte charge P_{11FC} la puissance obtenue dans les conditions du point B pour chaque turbine.

Comme représenté à la figure 7, les turbines actuelles ont des puissances équivalentes sous fortes charges P_{11FC} qui, dans une représentation en fonction de la vitesse N_{11} mentionnée ci-dessus, se trouvent dans une première zone Z_1 , ce qui montre que la puissance équivalente sous forte charge P_{11FC} augmente en fonction de la vitesse N_{11} . Il est parfois nécessaire d'obtenir des puissances équivalentes sous fortes charges relativement élevées. En particulier, en cas de réhabilitation d'une installation existante, la vitesse N_{11} est imposée, ce qui limite en pratique les valeurs de puissance P_{11FC} pouvant être obtenues avec une turbine classique.

Jusqu'à présent, des zones de puissance équivalentes sous fortes charges de valeurs relativement élevées par rapport à la vitesse N_{11} n'ont pas été réellement explorées par les concepteurs de machines hydrauliques, car on s'attendait à des solutions dégradées sur le plan technico-économique.

La présente invention prend le contre-pied de ce préjugé de l'homme du métier en explorant les plages de valeurs de débits, de puissances et de vitesses des machines hydrauliques correspondant approximativement à la zone Z_2 à la figure 7. Il s'est avéré qu'un choix judicieux de certaines caractéristiques de la roue de turbine permet d'obtenir des solutions offrant un meilleur niveau de rendement, ainsi que cela ressort des explications qui suivent.

Dans cet esprit, l'invention concerne une roue de type Francis qui comprend un plafond, une ceinture et des aubes

s'étendant entre ce plafond et cette ceinture, ces aubes définissant entre elles des conduits d'écoulement de liquide. Cette roue est caractérisée en ce que l'angle entre la vitesse linéaire de progression d'une des aubes et la médiane de cette aube au niveau de son bord de fuite a, au voisinage du point d'attache de l'aube sur la ceinture, une valeur comprise entre 20 et 25°.

Grâce à l'invention, l'orientation du bord de fuite des aubes par rapport à leur direction de progression linéaire est suffisamment importante pour qu'un débit de liquide important puisse transiter par la roue, ce qui permet d'atteindre des valeurs de puissance notablement plus élevées que celles connues des machines de l'état de la technique, sans dégrader le rendement de la machine.

Selon des aspects avantageux mais non obligatoires de l'invention, cette roue incorpore une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Sur la longueur du bord de fuite de l'aube, l'angle entre la vitesse linéaire et la médiane précitée a une valeur maximale inférieure à 34°.

- Sur la longueur du bord de fuite de l'aube, l'angle entre la vitesse linéaire et la médiane précitée a une valeur moyenne comprise entre 20 et 30°.

- Sur la longueur du bord d'attaque de l'aube, l'angle moyen entre la vitesse linéaire et la médiane de cette aube au niveau du bord d'attaque a une valeur comprise entre 70 et 120°.

- L'angle entre la vitesse linéaire et la médiane précitée a, au voisinage du point d'attache de l'aube sur la ceinture, une valeur comprise entre 70 et 120°.

- L'angle de recouvrement entre le bord d'attaque et le bord de fuite de l'aube a, en vue selon une direction parallèle à l'axe de rotation de la roue :

4

. au niveau de la ceinture, une valeur inférieure à 25° ;

. au niveau du plafond, une valeur inférieure à 37° et

5 . en moyenne, sur la longueur des bords d'attaque et de fuite, une valeur inférieure à 31° .

- La ceinture a une section méridienne telle que son diamètre minimal sur le tiers central de sa hauteur est
10 inférieur d'au moins 2% par rapport au diamètre de la ceinture au niveau des points d'attache des bords de fuite des aubes précitées.

L'invention concerne également une machine hydraulique de type Francis qui comprend une roue telle que
15 précédemment décrite. Une telle machine peut être constituée par une turbine apte à délivrer une puissance équivalente sous fortes charges, sous 1 mètre de chute et avec un diamètre de sortie de roue de 1 mètre, exprimée en kilowatts, telle que son rapport avec la vitesse de
20 rotation de la turbine dans les mêmes conditions, exprimée en tours/minute, à une valeur comprise entre 0,16 et 0,175. De façon surprenante, une telle machine a un rendement satisfaisant, aux plages de N_{11} habituellement utilisées.

L'invention sera mieux comprise et d'autres avantages de celle-ci apparaîtront plus clairement à la lumière de la description qui va suivre d'un mode de réalisation d'une turbine Francis conforme à l'invention, donnée uniquement à titre d'exemple et faite en référence aux dessins annexés dans lesquels :

30 - la figure 1 est une vue en perspective d'une roue de turbine Francis conforme à l'invention ;

- la figure 2 est une demi-coupe méridienne de la roue de la figure 1 ;

- la figure 3 est une coupe développée du profil de l'aube représentée à la figure 2 le long de la ligne III ;

5 - la figure 4 est une coupe analogue à la figure 3 dans la zone de liaison entre l'aube et la ceinture, le long de la ligne IV à la figure 2 ;

- la figure 5 est une vue de dessus de l'aube représentée aux figures 2 à 4, le plafond et la ceinture étant omis pour la clarté des dessins ;

10 - la figure 6 est une représentation schématique de principe des courbes d'iso-rendement en fonction de la puissance équivalente d'une turbine et de la vitesse de rotation dans les conditions mentionnées ci-dessus et

15 - la figure 7 est une représentation de principe de la répartition des puissances équivalentes sous forte charge (P_{11FC}) de différentes turbines en fonction de leurs vitesses de rotation dans les conditions précitées.

20 La roue 1 représentée aux figures 1 à 5 comprend des aubes 2 identiques et réparties autour d'un axe central X-X' de rotation de la roue 1. Un plafond 3 est prévu en partie supérieure et radiale interne de la roue 1, alors qu'une ceinture 4 borde la partie inférieure, radiale et externe des aubes 2. Un conduit d'écoulement 5 est ainsi défini entre chaque paire de deux aubes adjacentes, ce
25 conduit étant bordé par le plafond 3 et la ceinture 4.

30 On note 21 le bord d'attaque d'une aube 2. On note 22 son bord de fuite. On note 213 le point de jonction entre le bord 21 et le plafond 3. On note 214 le point de jonction entre le bord 21 et la ceinture 4. On note 223 le point de jonction entre le bord 22 et le plafond 3 et 224 le point de jonction entre le bord 22 et la ceinture 4.

La ligne III à la figure 2 représente la trace méridienne d'une nappe d'écoulement axisymétrique le long de l'aube 2. Les flèches E représentent cet écoulement.

Dans la représentation de la figure 3, l'écoulement E est globalement perpendiculaire à la direction de la vitesse U de progression linéaire de l'aube 2 dont la valeur est égale au nombre de tours par minute effectués par la roue 1 multiplié par π et par le diamètre nominal de la roue.

On note 23 la surface de jonction entre l'aube 2 et le plafond 3, cette surface incluant les points 213 et 223. On note, par ailleurs, 24 la surface de jonction entre l'aube 2 et la ceinture 4, cette surface incluant les points 214 et 224.

On note 25 une surface courbe imaginaire correspondant à la médiane de l'aube 2, c'est-à-dire à une surface située à égale distance des faces latérales 26 et 27 de l'aube 2. La trace de la surface 25 dans le plan de la figure 3 est une courbe équidistante des faces latérales 26 et 27.

On note Δ_1 une droite passant par le bord d'attaque 21 et prolongeant la médiane 25 dans le plan de la figure 3. On note β_1 l'angle entre cette droite Δ_1 et une droite D_1 parallèle à la vitesse U et passant par le bord d'attaque 21.

De la même façon on note Δ_2 une droite prolongeant la médiane 25 au niveau du bord de fuite 22 de l'aube 2 et D_2 une droite parallèle à la vitesse U au niveau de ce bord de fuite. On note β_2 l'angle entre les droites Δ_2 et D_2 .

On comprend que compte tenu du caractère essentiellement gauche des aubes 2, les valeurs des angles β_1 et β_2 sont variables sur la longueur des bords d'attaque 21 et de fuite 22.

Comme il ressort plus particulièrement de la figure 4, la valeur de l'angle β_{24} correspondant à l'angle β_2 au niveau du point 224 est comprise entre 20 et 25°, en pratique égale à 21° dans l'exemple représenté. L'angle β_{24} est

l'angle entre une droite Δ_{224} prolongeant la médiane 25 au point 224 et une droite D_{224} parallèle à la vitesse U et passant par ce point.

Un angle β_{14} , correspondant à l'angle β_1 au niveau du point 214, est défini entre une droite D_{214} parallèle à la vitesse U et passant par ce point et une droite Δ_{214} prolongeant la médiane 25 sur ce point. La valeur de cet angle β_{14} est comprise entre 70° et 120° et, de préférence, de l'ordre de 85° comme représenté sur la figure 4.

En pratique, chaque aube 2 est conçue et réalisée de telle sorte que la valeur maximum de l'angle β_2 , sur la longueur du bord de fuite 22 est inférieure à 34° . On peut également définir une valeur moyenne de cet angle β_2 prise sur vingt cinq filets d'écoulement équi-répartis entre le plafond 3 et la ceinture 4. Cette valeur moyenne est de préférence comprise entre 20° et 30° .

Grâce à ces valeurs de l'angle β_2 , l'écoulement au niveau du bord de fuite 22 peut avoir lieu avec un débit relativement important, sans diminution du rendement de la roue 1.

De la même façon, la valeur moyenne de l'angle β_1 sur la longueur du bord d'attaque 21, prise dans les mêmes conditions, est comprise entre 70° et 120° .

En se reportant à la figure 5, on peut également définir l'angle de recouvrement ϕ_{24} de l'aube 2 au niveau de la ceinture 4 comme étant l'angle entre un plan P_{224} passant par l'axe $X-X'$ et par le point 224 et un plan P_{214} passant par l'axe $X-X'$ et par le point 214.

De la même façon, on définit comme angle de recouvrement ϕ_{23} de l'aube 2 au niveau du plafond 3 comme étant l'angle entre un plan P_{223} passant par l'axe $X-X'$ et par le point 223 et un plan P_{213} passant par l'axe $X-X'$ et par le point 213.

Pour optimiser l'écoulement de l'eau dans les conduits 5, la valeur de ϕ_{24} est choisie inférieure à 25° , alors que la valeur de ϕ_{23} est choisie inférieure 37° . En outre, on peut définir une valeur moyenne de l'angle de recouvrement 5 entre les bords d'attaque et de fuite de l'aube 2 sur la longueur de ces bords, en formant la moyenne de 25 valeurs d'angles ϕ entre des plans P_{22} passant par l'axe X-X' et des points successifs équi-répartis sur le bord de fuite 22 et des plans P_{21} passant par l'axe X-X' et des points 10 successifs équi-répartis sur le bord d'attaque 21. En pratique, la valeur moyenne ϕ_m de cet angle est choisie inférieure à 31° .

Comme il ressort plus particulièrement de la figure 2, on peut diviser la ceinture 4 en trois bandes 42, 43 et 44 15 dont la hauteur unitaire h_{42} , h_{43} et h_{44} est égale à un tiers de la hauteur totale h_4 de la ceinture 4. En considérant la bande intermédiaire 43 de la ceinture 3, on peut définir son diamètre intérieur minimum D_{min} qui est en fait le diamètre minimum de la surface 41. On peut également 20 définir le diamètre D_{224} de la surface 41 au niveau du point 224.

En pratique, le rapport de D_{min}/D_{224} est inférieur à 0,98, ce qui correspond au fait que le diamètre minimum est inférieur d'au moins 2% au diamètre D_{224} .

REVENDEICATIONS

1. Roue de type Francis comprenant un plafond, une ceinture et des aubes s'étendant entre ledit plafond et ladite ceinture, lesdites aubes définissant entre elles des conduits d'écoulement de liquide, caractérisée en ce que l'angle (β_{24}) entre la vitesse linéaire (U, D_{224}) de progression d'une desdites aubes (2) et la médiane ($25, \Delta_{224}$) de ladite aube au niveau de son bord de fuite (22) a, au voisinage du point (224) d'attache de ladite aube sur ladite ceinture (4), une valeur comprise entre 20 et 25°.

10 2. Roue selon la revendications 1, caractérisée en ce que, sur la longueur du bord de fuite (22) de ladite aube (2), l'angle (β_2) entre ladite vitesse linéaire (U, D_2) et ladite médiane ($25, \Delta_2$) a une valeur maximale inférieure à 34°.

3. Roue selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisée en ce que, sur la longueur du bord de fuite (22) de ladite aube (2), l'angle (β_2) entre ladite vitesse linéaire (U, D_2) et ladite médiane ($25, \Delta_2$) a une valeur moyenne comprise entre 20 et 30°.

4. Roue selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que, sur la longueur du bord d'attaque (21) de ladite aube (2), l'angle (β_1) entre ladite vitesse linéaire (U, D_1) et ladite médiane ($25, \Delta_1$) a une valeur moyenne comprise entre 70 et 120°.

20 5. Roue selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisée en ce que l'angle (β_{14}) entre ladite vitesse linéaire (U, D_{214}) et ladite médiane ($25, \Delta_{214}$) a, au voisinage du point (214) d'attache de ladite aube (2) sur ladite ceinture (4), une valeur comprise entre 70 et 120°.

6. Roue selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisée en ce que l'angle de recouvrement entre le bord d'attaque (21) et le bord de fuite (22) de ladite aube (2) a, en vue selon une direction parallèle à l'axe (X-X') de rotation de la roue (1):

- au niveau de la ceinture (4), une valeur (ϕ_{24}) inférieure à 25° ;
- au niveau du plafond (3), une valeur (ϕ_{23}) inférieure à 37° et
- en moyenne, sur la longueur desdits bords d'attaque et de fuite, une valeur (ϕ_m) inférieure à 31° .

10 7. Roue selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisée en ce que ladite ceinture (4) a une section méridienne telle que son diamètre minimal (D_{min}) sur le tiers central (43) de sa hauteur (h_4) est inférieur d'au moins 2% par rapport au diamètre (D_{224}) de ladite ceinture au niveau des points d'attache (224) des bords de fuite (22) desdites aubes (2) sur ladite ceinture.

8. Machine hydraulique de type Francis équipée d'une roue (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 7.

20 9. Machine selon la revendication 8, caractérisée en ce qu'elle comprend une turbine délivrant une puissance équivalente sous forte charge (P_{11FC}) qui correspond à la puissance de la turbine en un point de fonctionnement (B) où le rendement est inférieur de 3,5% au rendement au point (A) de fonctionnement optimal, sous un mètre de chute et avec un diamètre de sortie de roue de un mètre, exprimée en kilowatts, telle que son rapport avec la vitesse de rotation (N_{11}) de ladite turbine dans les mêmes conditions, exprimée en tours par minute, a une valeur comprise entre 0,16 et 0,175.

1/6

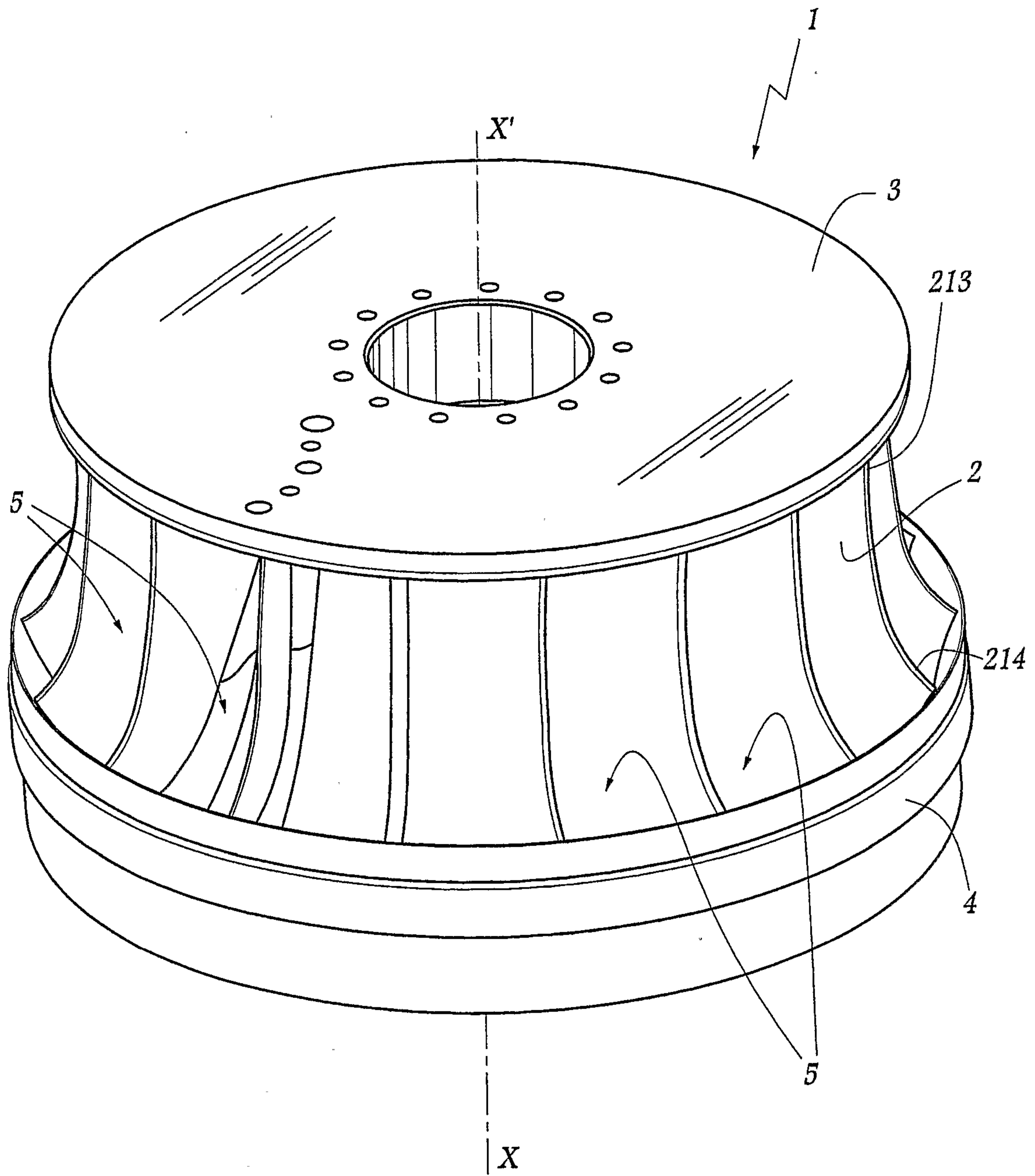


Fig. 1

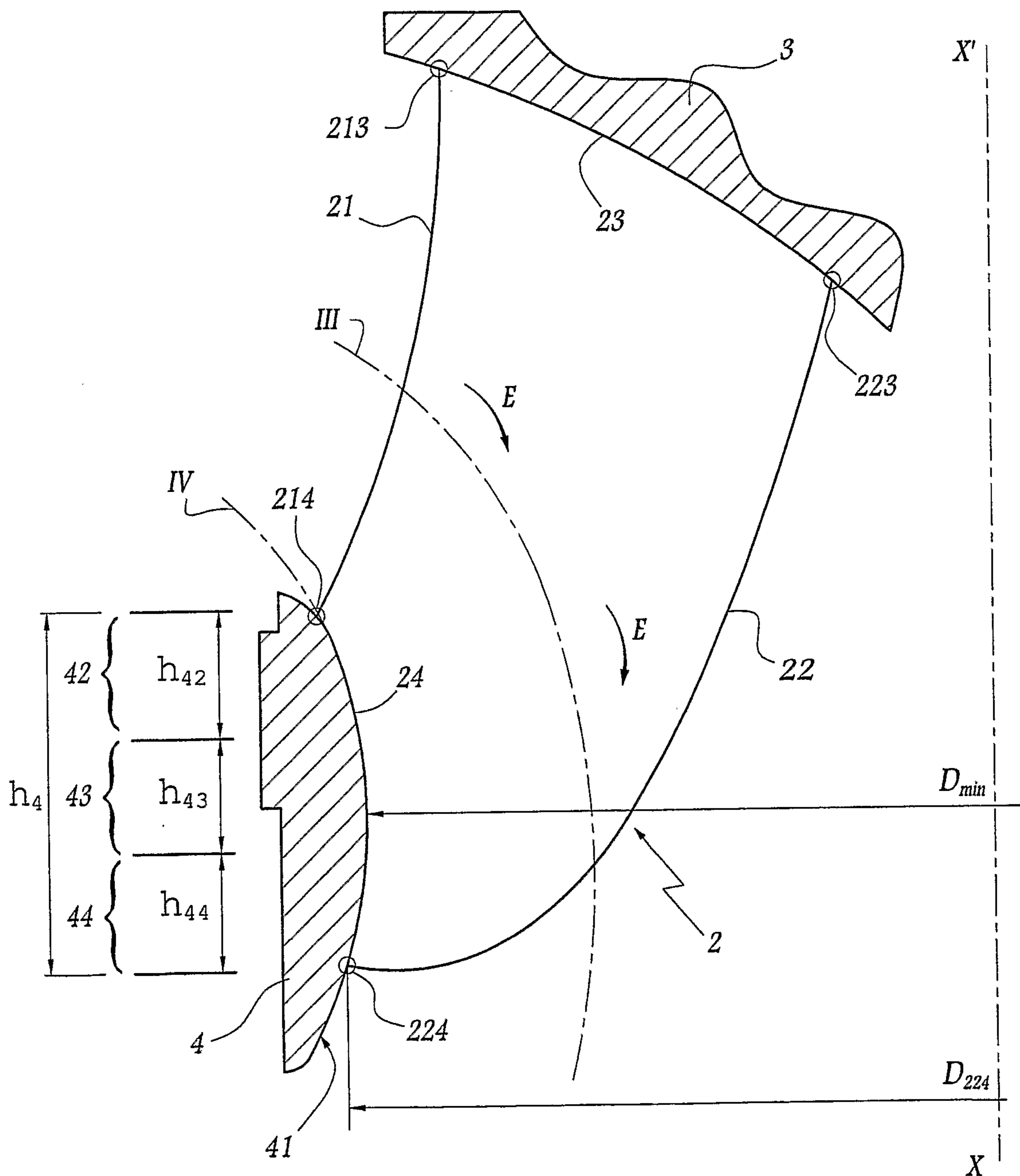


Fig.2

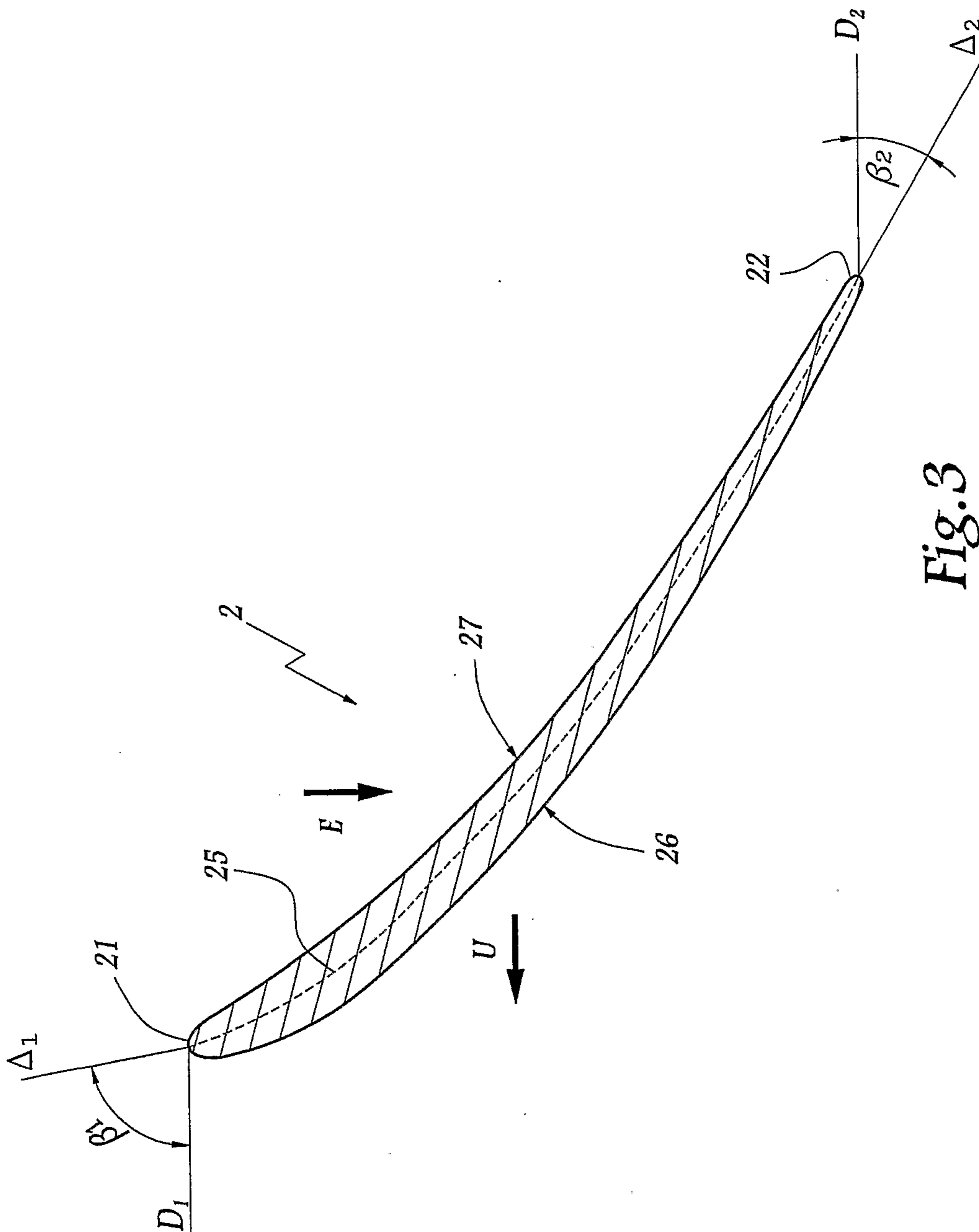


Fig. 3

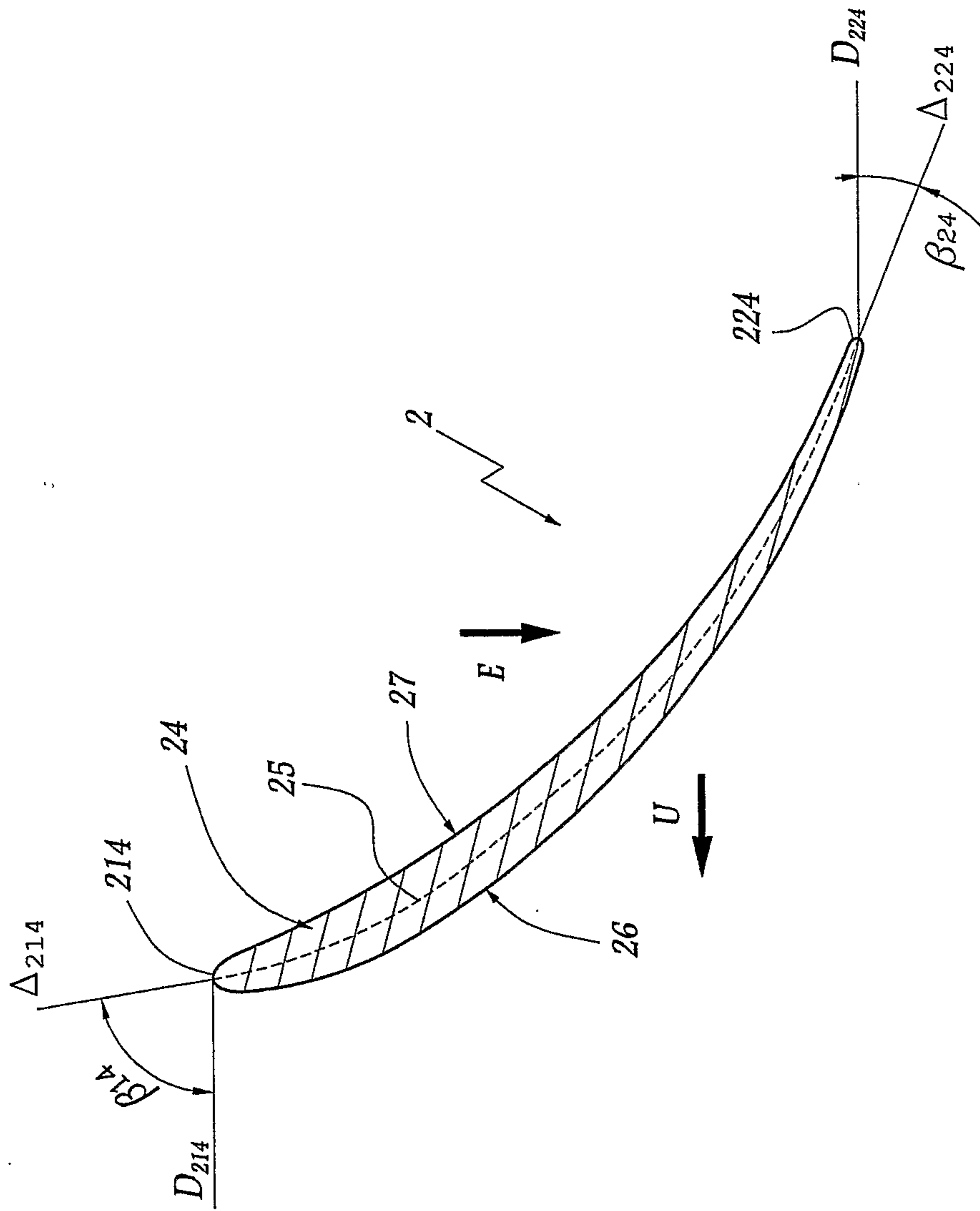


Fig.4

5/6

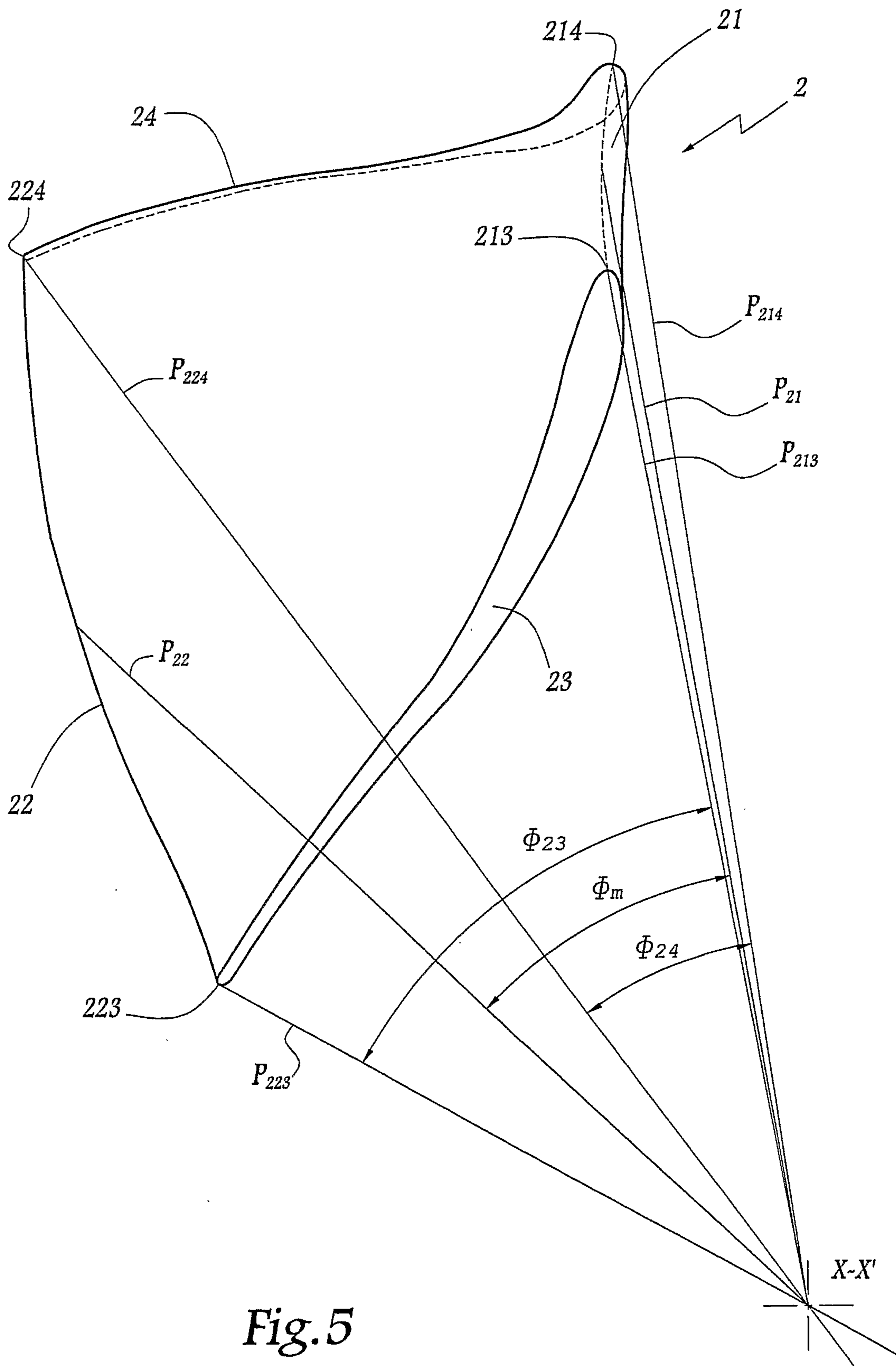


Fig.5

6/6

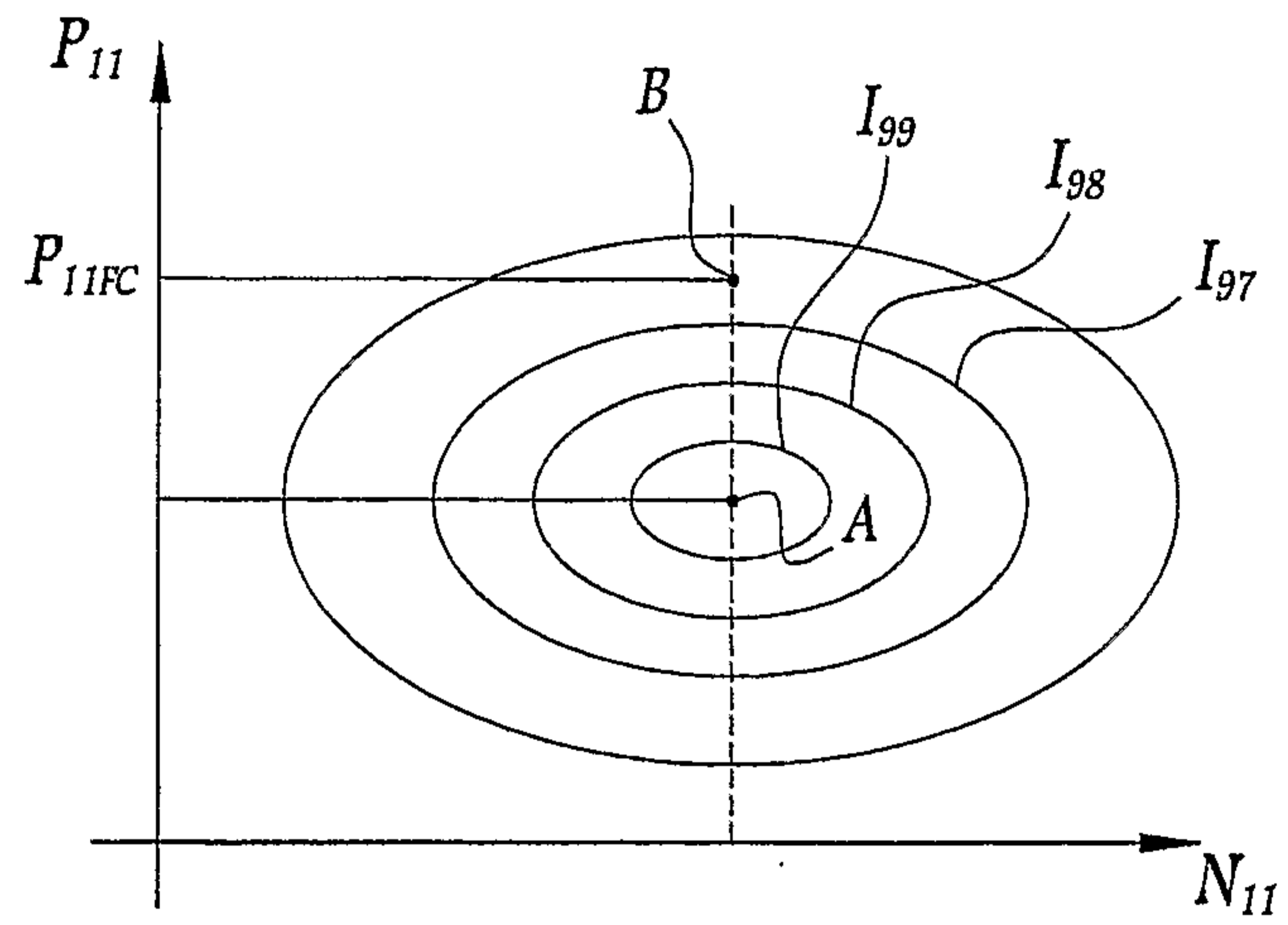


Fig. 6

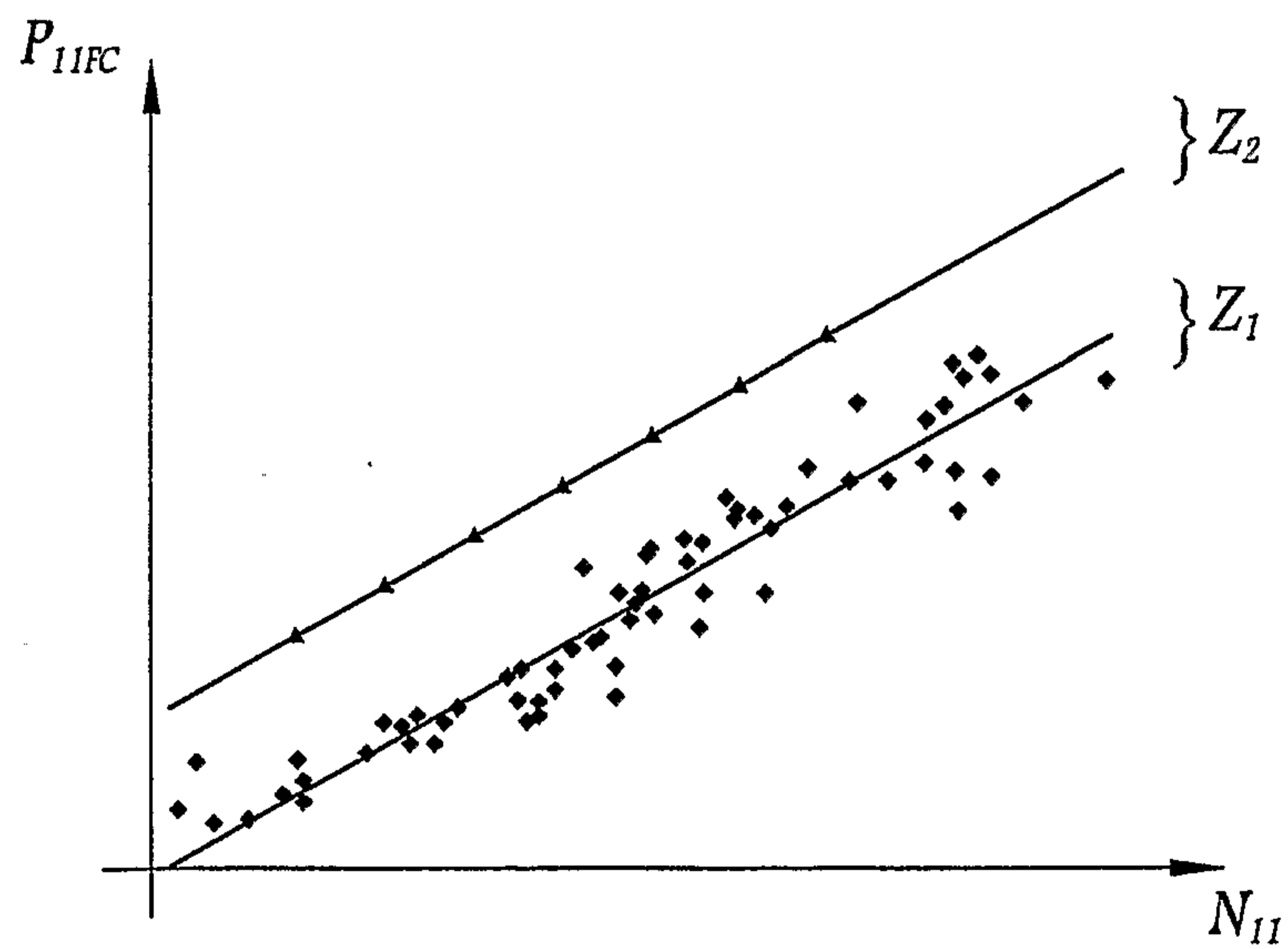


Fig. 7

